



Litige avec mon assurance auto je résilie et il dit que c'est lui

Par **cany17**, le **17/07/2009** à **15:51**

Bonjour,

je suis depuis quelques semaines en litiges avec mon ancien assureur auto, vous allez voir ! en février 2009, je fait un credit aupres de ma banque pour acheter une voiture, la conseillere me propose une aussurance auto et me fait un devis a 470€/an j'accepte et je recoit le contrat à la maison et la surprise ! le prix du devis de 470€ passe a 580€ /an sur le contrat

Je débarque a l'acceuil de ma banque et leur dit que je refuse de signer le contrat vue que ce n'est pas le prix indiquer au devis.

La jeune fille de l'acceuil me fait signer une lettre type qui dit que je résilie le contrat et me dit que c'est régler et de ne pas renvoyé de papiers (ce que je fait !)

Je m'assure ailleur, 360€ /an (quand meme belle reduction) je transmet mes derniers relevé d'information (dont celui ou je ne suis rester qu'un mois) J'espère que vous suivez....

Et la surprise la compagnie m'apelle et me dit que le contrat et annulé il ne peuvent pas m'assurer car j'ai été résilié par mon ancien assureur (j'étais meme pas au courant) catastrophe, j'apelle l'ancien assureur donc mon banquier, qui me dit d'appeller le siege car il ne comprenne pas et qu'ils vont pouvoir regler la situation. J'apel devinez ? Il peuvent rien il faut que j'apel ma banque, je rapel ENCORE la conseillère fini par comprendre me dit qu'on m'a mal éguiller je n'aurai pas du ne pas retourner les papiers et la lettre de résiliation et INTROUVABLE !!!

A force de cries elle me dit de venir le landemain chercher un nouveau relevé d'information que cela va s'arranger, j'y retourne ENCORE elle me redonne le meme c'est a dire "résilier par la compagnie motif: lettre de retour non parvenue" au crayon c'est écrit oui oui un comble de la le directeur arrive car je crie et me dit la seul solution c'est de revenir vous assurez chez nous ALORS LA JE RIGOLE

Que puis-je faire? ou portez plainte ?

Bref AIDEZ-MOI MERCI